AIDE À MOURIR

Mon positionnement professionnel, étape par étape

Pourquoi ce questionnaire ?

Ce document n'a pas pour objectif de recueillir une opinion générale sur la loi relative à l'aide à mourir, ni de répartir les professionnels entre personnes « favorables » et « opposées ».

Il vise à permettre à chacun de préciser **son positionnement professionnel concret**, au regard des différentes étapes auxquelles il pourrait être confronté dans l'accompagnement d'un patient demandant une aide à mourir.

Pour chaque étape, je peux répondre :

A — Je peux participer
B — Je peux participer sous certaines conditions
C — Je peux continuer à accompagner, mais sans participer directement à cette étape
D — Je ne souhaite pas participer à cette étape
E — Je ne sais pas encore / j'ai besoin d'y réfléchir

---

1 — LE PARCOURS DU PATIENT : OÙ EST-CE QUE JE ME SITUE ?

Situation	A	B	C	D	E
1. Accueillir une première expression de souhait de mourir	☐	☐	☐	☐	☐
2. Accueillir une demande explicite d'accès à l'aide à mourir	☐	☐	☐	☐	☐
3. Informer et/ou orienter le patient afin que sa demande puisse être examinée	☐	☐	☐	☐	☐
4. Continuer à accompagner un patient qui maintient sa demande malgré les propositions thérapeutiques et palliatives	☐	☐	☐	☐	☐
5. Contribuer, dans le champ de mes compétences, à l'évaluation de sa souffrance, de sa situation, de son ambivalence éventuelle et de sa compréhension	☐	☐	☐	☐	☐

Situation	A	B	C	D	E
6. Participer à une réunion collégiale concernant sa demande si je suis sollicité(e)	☐	☐	☐	☐	☐
7. Continuer à prendre en charge le patient après que son accès à l'aide à mourir a été accepté	☐	☐	☐	☐	☐
8. Accompagner le patient et ses proches dans les jours précédant la date choisie	☐	☐	☐	☐	☐
9. Participer, dans le cadre de ma fonction, à la préparation pratique de la journée prévue	☐	☐	☐	☐	☐
10. Être présent(e) dans le service le jour prévu	☐	☐	☐	☐	☐
11. Continuer à prendre soin du patient jusqu'au moment de l'administration	☐	☐	☐	☐	☐
12. Être présent(e) auprès du patient au moment de l'administration	☐	☐	☐	☐	☐
13. Accompagner les proches immédiatement après le décès	☐	☐	☐	☐	☐
14. Participer à une reprise clinique et/ou un débriefing avec l'équipe	☐	☐	☐	☐	☐

Une frontière apparaît-elle pour moi ?

À partir de quelle étape ai-je le sentiment de ne plus seulement accompagner un patient, mais de participer à la mise en œuvre de son aide à mourir ?

……

Cette frontière constitue-t-elle pour moi une limite personnelle ou professionnelle ? Pourquoi ?

……

---

2 — SI JE SUIS INFIRMIER(ÈRE) EN UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS

Dans une USP, l'infirmier(ère) pourrait être confronté(e) à l'ensemble du parcours d'un patient demandant une aide à mourir : expression de la demande, soins

quotidiens, participation éventuelle à la procédure collégiale, accompagnement après acceptation et, le cas échéant, implication dans la réalisation de l'aide à mourir.

Je serais prêt(e) à…	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Accueillir et explorer avec le patient l'expression de son souhait de mourir	☐	☐	☐	☐
Transmettre au médecin une demande explicite d'aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Continuer à assurer les soins habituels pendant l'instruction de la demande	☐	☐	☐	☐
Apporter au médecin des éléments issus de ma connaissance du patient : souffrance, ambivalence, évolution de la demande, contexte relationnel…	☐	☐	☐	☐
Participer au collège pluriprofessionnel si je suis sollicité(e)	☐	☐	☐	☐
Accepter que mes observations contribuent à l'appréciation de la situation	☐	☐	☐	☐
Continuer à prendre soin du patient après acceptation de sa demande	☐	☐	☐	☐
Accompagner le patient dans les heures ou jours précédant l'aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Accompagner et préparer ses proches	☐	☐	☐	☐
Participer à la préparation matérielle de la chambre et de l'environnement	☐	☐	☐	☐
Être présent(e) auprès du patient au moment où il s'administre lui-même la substance	☐	☐	☐	☐
Participer à la surveillance et à l'accompagnement clinique après l'administration	☐	☐	☐	☐
Accompagner les proches après le décès	☐	☐	☐	☐
Participer aux soins post-mortem	☐	☐	☐	☐

Une question spécifique : administrer moi-même la substance létale

Dans les situations prévues par la loi où le patient n'est pas en mesure de s'administrer lui-même la substance, **suis-je prêt(e), en tant qu'infirmier(ère), à être le professionnel qui procède à son administration ?**

☐ Oui
☐ Oui, mais sous certaines conditions
☐ Non
☐ Je ne sais pas encore

Qu'est-ce qui motive ou conditionne ma réponse ?

……

Ma position aujourd'hui

Jusqu'où puis-je participer sans avoir le sentiment de sortir de ce que je considère comme mon rôle soignant ?

……

Quel acte ou quelle étape constituerait aujourd'hui ma principale ligne rouge ?

……

Si je ne souhaite pas participer à l'administration elle-même, jusqu'à quel moment puis-je rester auprès du patient ?

……

Puis-je reprendre ma place auprès du patient et/ou de ses proches après l'administration ou après le décès ?

……

---

3 — SI JE SUIS INFIRMIER(ÈRE) EN ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

L'EMSP intervient auprès de patients pris en charge par d'autres équipes. Elle peut être sollicitée devant une expression de souhait de mourir, pour aider à analyser une

situation complexe, soutenir le discernement, proposer une prise en charge palliative et accompagner l'équipe référente.

L'enjeu est notamment de préciser **jusqu'où je peux exercer pleinement cette mission palliative lorsqu'une procédure d'aide à mourir est engagée, sans nécessairement devenir acteur de sa réalisation.**

Je serais prêt(e) à…	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Intervenir auprès d'un patient ayant exprimé un souhait de mourir	☐	☐	☐	☐
Intervenir alors qu'une demande formelle d'aide à mourir a déjà été formulée	☐	☐	☐	☐
Explorer avec le patient sa souffrance et les motifs de sa demande	☐	☐	☐	☐
Rechercher avec lui une éventuelle ambivalence ou évolution de sa demande	☐	☐	☐	☐
Réévaluer avec l'équipe les besoins palliatifs et les possibilités thérapeutiques	☐	☐	☐	☐
Soutenir l'équipe référente confrontée à cette demande	☐	☐	☐	☐
Apporter au médecin chargé de la procédure les éléments cliniques recueillis	☐	☐	☐	☐
Participer au collège pluriprofessionnel si je suis sollicité(e)	☐	☐	☐	☐
Accepter que mon éclairage contribue à l'appréciation de la situation	☐	☐	☐	☐
Continuer à intervenir après acceptation de l'aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Accompagner l'équipe référente dans la préparation des jours précédents	☐	☐	☐	☐
Accompagner le patient et ses proches à l'approche de la date choisie	☐	☐	☐	☐
Être présente sur place le jour de l'aide à mourir	☐	☐	☐	☐

Je serais prêt(e) à…	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Être présente auprès du patient au moment de l'administration	☐	☐	☐	☐
Participer au soutien et au débriefing de l'équipe après le décès	☐	☐	☐	☐

Une question particulière pour l'EMSP

À mes yeux, aider une équipe à accompagner correctement un patient qui a choisi l'aide à mourir signifie-t-il participer à l'aide à mourir elle-même ?

……

Puis-je aider une équipe à réfléchir, discerner et organiser l'accompagnement tout en indiquant que je ne souhaite pas participer personnellement à certains actes ?

……

Si une équipe nous demande explicitement : « Pouvez-vous nous aider à mettre en œuvre cette aide à mourir ? », qu'est-ce que j'accepte que signifie le mot "aider" ?

……

Et qu'est-ce que je ne souhaite pas qu'il signifie ?

……

Ma position aujourd'hui

Qu'est-ce qui relève clairement pour moi de la mission habituelle d'une EMSP, y compris lorsqu'un patient demande une aide à mourir ?

……

À partir de quelle étape aurais-je le sentiment que l'EMSP n'est plus seulement en position d'accompagnement et de conseil, mais devient actrice de la procédure ?

……

Où se situe ma limite personnelle ?

……

4 — SI JE SUIS AIDE-SOIGNANT(E) EN UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS

L’aide-soignant(e) occupe une place particulière auprès du patient : proximité quotidienne, soins corporels et de confort, observation, écoute et relation avec les proches.

Une demande d’aide à mourir ne supprime pas ces besoins. Elle peut cependant modifier la manière dont chacun vit certains soins ou sa présence auprès du patient.

Je serais prêt(e) à…	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Accueillir la parole d’un patient qui me dit qu’il souhaite mourir	☐	☐	☐	☐
Accueillir la parole d’un patient qui me dit avoir demandé une aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Transmettre cette parole à l’infirmier(ère) et/ou au médecin	☐	☐	☐	☐
Continuer à assurer ses soins de confort pendant l’examen de sa demande	☐	☐	☐	☐
Faire part à l’équipe de mes observations sur son vécu, ses propos ou une éventuelle ambivalence	☐	☐	☐	☐
Participer à une réflexion collégiale si je suis sollicité(e)	☐	☐	☐	☐
Continuer à assurer les soins après acceptation de la demande	☐	☐	☐	☐
Accompagner le patient dans les jours précédant la date choisie	☐	☐	☐	☐
Être auprès de ses proches avant la réalisation de l’aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Préparer la chambre et assurer les soins de confort le jour prévu	☐	☐	☐	☐
Être présente auprès du patient jusqu’à peu de temps avant l’administration	☐	☐	☐	☐

Je serais prêt(e) à…	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Être présente dans la chambre au moment de l'administration	☐	☐	☐	☐
Revenir auprès du patient après son décès	☐	☐	☐	☐
Accompagner ses proches après le décès	☐	☐	☐	☐
Réaliser les soins post-mortem	☐	☐	☐	☐

Ma position aujourd'hui

Le fait de continuer les soins de confort jusqu'au jour choisi constitue-t-il pour moi un accompagnement habituel du patient, ou ai-je le sentiment à un moment donné de participer à l'aide à mourir ?

……

Puis-je préparer la chambre, installer confortablement le patient ou accompagner ses proches tout en ne souhaitant pas être présente lors de l'administration ?

……

À quel moment souhaiterais-je éventuellement quitter la chambre ou passer le relais ?

……

Après le décès, puis-je reprendre pleinement ma place de soignant(e), notamment auprès du patient décédé et de ses proches ?

……

Où se situe aujourd'hui ma limite personnelle ?

……

5 — SI JE SUIS INFIRMIER(ÈRE) OU AIDE-SOIGNANT(E) EN HÔPITAL DE JOUR DE SOINS PALLIATIFS

L’hôpital de jour de soins palliatifs peut accompagner un patient sur plusieurs semaines ou plusieurs mois, dans le cadre d’évaluations et de prises en charge multidisciplinaires répétées.

Un patient peut y exprimer pour la première fois une demande d’aide à mourir, y être adressé alors qu’une telle demande a déjà été formulée, ou continuer à y être accompagné pendant l’instruction de sa demande.

Cette temporalité particulière permet notamment d’observer **l’évolution de la souffrance, des symptômes, des ressources du patient et de son entourage, ainsi que la persistance ou l’évolution de sa demande**.

L’objectif de cette rubrique est de préciser jusqu’où je me sens en mesure de participer à cet accompagnement.

Je serais prêt(e) à…	**Oui**	**Sous conditions**	**Non**	**À réfléchir**
Accueillir la parole d’un patient exprimant un souhait de mourir	☐	☐	☐	☐
Accueillir un patient adressé en HDJ alors qu’il a déjà formulé une demande d’aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Poursuivre avec lui les objectifs habituels de l’HDJ : évaluation, contrôle des symptômes, accompagnement et soutien	☐	☐	☐	☐
Explorer, dans le champ de mes compétences, ce qui motive sa demande	☐	☐	☐	☐
Repérer et transmettre une éventuelle ambivalence ou une évolution de sa demande au fil des séances	☐	☐	☐	☐
Repérer et transmettre l’évolution de ses symptômes, de sa souffrance, de ses ressources et de son environnement	☐	☐	☐	☐
Participer aux évaluations multidisciplinaires autour de sa situation	☐	☐	☐	☐
Apporter au médecin chargé de la procédure des éléments issus de ma connaissance du patient	☐	☐	☐	☐
Participer à une réunion collégiale concernant sa demande si je suis sollicité(e)	☐	☐	☐	☐
Accepter que mes observations contribuent à l’appréciation de sa situation	☐	☐	☐	☐

Je serais prêt(e) à…	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Continuer à accueillir le patient en HDJ après acceptation de sa demande d'aide à mourir	☐	☐	☐	☐
Accompagner le patient dans la période qui précède la date choisie	☐	☐	☐	☐
Accompagner ses proches pendant cette période	☐	☐	☐	☐
Participer à la réflexion sur le lieu et les modalités de poursuite de son accompagnement	☐	☐	☐	☐
Participer à un temps de reprise en équipe après la réalisation de l'aide à mourir	☐	☐	☐	☐

Une question particulière pour l'hôpital de jour

Le fait qu'un patient demande une aide à mourir modifie-t-il, pour moi, le sens ou les objectifs de son accompagnement en hôpital de jour ?

……

Puis-je continuer à rechercher avec lui une amélioration de ses symptômes, de son confort et de sa qualité de vie, tout en reconnaissant et en respectant la persistance éventuelle de sa demande d'aide à mourir ?

……

Comment est-ce que je me positionne si l'amélioration de certains symptômes ne fait pas disparaître sa demande ?

……

Observer l'évolution de la demande

La répétition des venues en HDJ donne une place particulière à l'observation dans le temps.

Est-ce que je me sens en mesure de repérer et de transmettre :

- une demande qui reste stable ?
- une demande qui s'intensifie ?
- une demande qui s'atténue ?
- une ambivalence ?
- des moments où le patient semble revenir sur sa décision ?
- une évolution liée à une amélioration ou une aggravation de ses symptômes ?

- l’influence éventuelle de son environnement ou de ses proches ?

☐ Oui
☐ Oui, sous certaines conditions
☐ Non
☐ Je ne sais pas encore

Quelles difficultés cela peut-il soulever pour moi ?

……

Si l’aide à mourir devait être réalisée en HDJ

Même si l’HDJ n’est pas nécessairement le lieu où l’aide à mourir sera réalisée, cette possibilité conduit à une question différente.

Si une aide à mourir devait être organisée dans les locaux de l’HDJ, serais-je prêt(e) à :

Situation	Oui	Sous conditions	Non	À réfléchir
Être présent(e) et travailler en HDJ ce jour-là	☐	☐	☐	☐
Participer à l’accueil du patient et de ses proches	☐	☐	☐	☐
Assurer les soins habituels et les soins de confort jusqu’au moment prévu	☐	☐	☐	☐
Participer à la préparation de la pièce et de l’environnement	☐	☐	☐	☐
Être auprès du patient jusqu’au moment de l’administration	☐	☐	☐	☐
Être présent(e) pendant l’administration	☐	☐	☐	☐
Revenir auprès du patient après son décès	☐	☐	☐	☐
Accompagner ses proches après son décès	☐	☐	☐	☐

Si je suis infirmier(ère)

Dans l’hypothèse où les conditions légales seraient réunies et où l’administration par un professionnel serait nécessaire :

Pourrais-je envisager d'être moi-même l'infirmier(ère) qui administre la substance létale ?

☐ Oui
☐ Oui, sous certaines conditions
☐ Non
☐ Je ne sais pas encore

Qu'est-ce qui motive ou conditionne ma réponse ?

……

Si je suis aide-soignant(e)

Jusqu'à quel moment pourrais-je rester auprès du patient ?

……

Si je ne souhaite pas être présent(e) pendant l'administration, pourrais-je revenir ensuite auprès du patient et de ses proches ?

……

Ma position aujourd'hui

Qu'est-ce qui relève clairement, pour moi, de la mission habituelle de l'HDJ de soins palliatifs, même lorsqu'un patient a engagé une demande d'aide à mourir ?

……

À partir de quelle étape aurais-je le sentiment de ne plus seulement accompagner et évaluer le patient, mais de participer à la mise en œuvre de l'aide à mourir ?

……

Où se situe aujourd'hui ma limite personnelle ?

……

Même au-delà de cette limite, qu'est-ce que je souhaite continuer à apporter au patient et à ses proches ?

……

6 — MA CARTOGRAPHIE PERSONNELLE

Après avoir parcouru ces différentes situations :

Ce que je peux faire sans difficulté particulière

……

Ce que je peux faire, mais sous certaines conditions

……

Ce que je ne souhaite pas faire

……

Ce sur quoi je ne sais pas encore me positionner

……

Même si je ne souhaite pas participer à certains actes, jusqu'où est-ce que je souhaite continuer à prendre soin du patient ?

……

---

7 — CE DONT NOUS AURONS BESOIN COLLECTIVEMENT

Avant d'être confronté(e) à une première situation, j'aurais besoin de :

☐ Une clarification précise du cadre légal
☐ Une clarification de ce qui constitue juridiquement une « participation »
☐ Une définition précise du rôle de mon métier
☐ Un protocole institutionnel
☐ Une organisation permettant de respecter les professionnels qui ne souhaitent pas participer
☐ Une identification des professionnels acceptant certaines étapes
☐ Des situations cliniques fictives pour réfléchir concrètement
☐ Une formation
☐ Une réflexion éthique collective
☐ Un espace de parole ou de supervision

☐ Un débriefing systématique après une situation
☐ Autre : …….

POUR TERMINER

Si demain un patient dont je m'occupe demandait à bénéficier d'une aide à mourir, quel serait aujourd'hui mon principal point de difficulté ou d'incertitude ?

……

Quel que soit mon positionnement vis-à-vis de l'aide à mourir, qu'est-ce que je considère comme essentiel de continuer à offrir à ce patient ?

……